

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 815

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bakkouki Kabbouche

Date de naissance : 01/01/1962

Adresse : 86 Rue Ahmed El Rajiyyi - Cr des Alpes  
1er étage N° 8

Tél. : 05 22 23 75 17

Total des frais engagés : 1773,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/11/2013

Nom et prénom du malade : Bakkouki Kabbouche Age : 51 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 12/10/2013

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
14/07/23			300	DR. NAJAH Hay Hassani Casablanca Bd Afghansatane 10 Casablanca N°TÉ: 052473914

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Jura SAHRI JOUTEI Rachid Casablanca - Tel.: 05 22 25 34 41	17/07/23	1473,95

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from				

# Docteur Hayat NAJIH

## Cardiologue



الدكتورة حياة ناجي  
اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

خريجة كلية الطب في الدار البيضاء.

Licenciée en Medicine et Santé publique par l'université Marcellin Bertrand.

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء.

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصحي من جامعة بوردو بفرنسا.

حاصلة على شهادة فحص الشرايين والأوعية بالصحي من جامعة باريس.

حاصلة على شهادة أمراض القلب للأطفال من كلية الطبيب بباريس.

Casablanca, le : 11/10/2023

882,00 Bantoubki kobbane

① - Glycerin 5% 100 ml (c) 294,00x3

313,80 I - O - C

② - Serotol 400 mg (c) 104,60x3

206,70 I - O - C 68,90x3

③ - Fluconazole 150 mg (c)

71,40 I - C - C 23,780x3

④ - Aspirin 162 mg (c)

1473,90 Hay Hassani, Capitaine, Derb Houria, Bloc 225, 2ème étage, Hay Hassan, Casablanca, Maroc, 22500, 06 22 90 70 51, GSM: 06 62 69 23 99



Pharmacie du Jura  
TAHRI JOUTEL Rachid  
Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, 2ème Etage, Hay Hassan, Casablanca - Tel.: 06 22 90 70 51,  
GSM: 06 62 69 23 99

Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay Hassan, Casablanca

شارع أفغانستان، درب الصراف، بلوغ 225، رقم 1، الطابق الثاني، الحي الصنفي، الدار البيضاء.

Tél. : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 69 23 99

294,00

⇒ x3 Ged

68,90

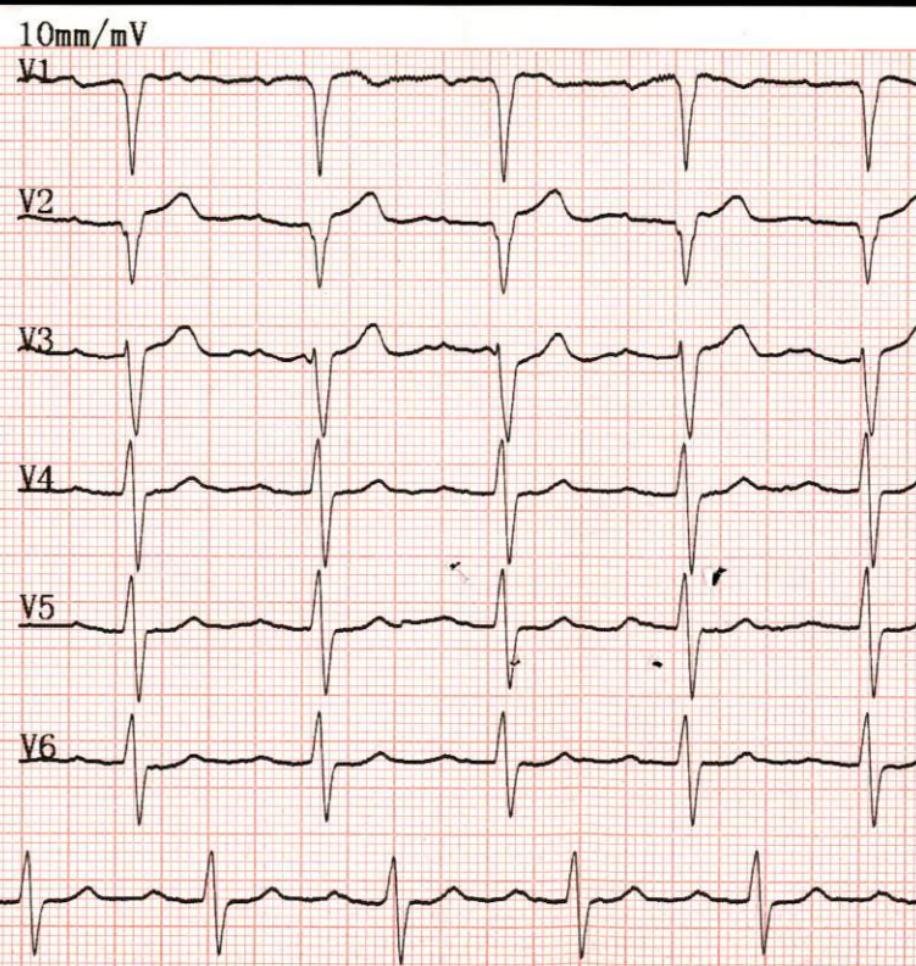
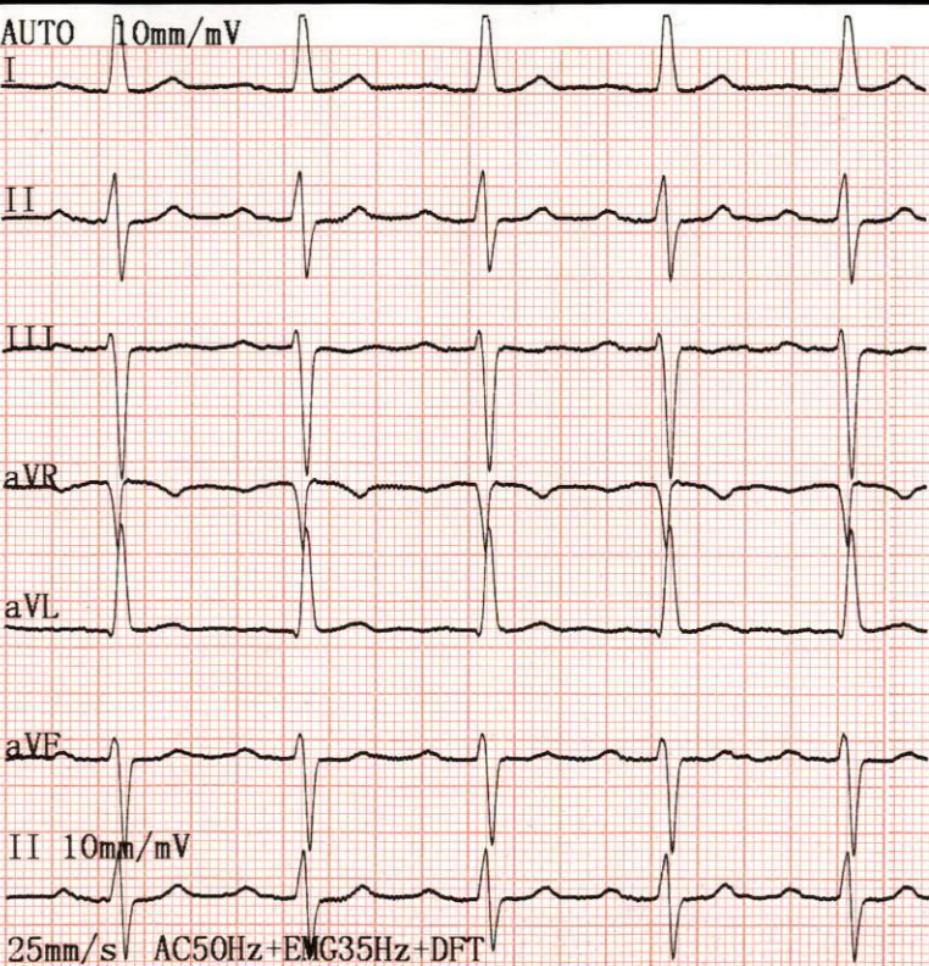
⇒ x3 Ged

104,60

⇒ x3 Ged

PPV 23DH80  
EXP 12/2024  
LOT 23009

⇒ x3 Ged



cabinet dr najih hayat  
2023-07-17 11:30

ID:barkouki  
Nom: \_\_\_\_\_ Sexe: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_  
Taille: \_\_\_\_\_ cm Poids: \_\_\_\_\_ kg SYS/DIA: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ mmHg  
FC [bpm]: 101  
Intervalle PR [ms]:  
Durée P [ms]:  
Durée QRS [ms]: 125  
Durée T [ms]: 215  
QT/QTc [ms]: 407/529  
Axe P/QRS/T [deg]: 0.0/-41.4/126.5  
R(V5)/S(V1) [mV]: 0.46/0.75  
R(V5)+S(V1) [mV]: 1.21  
<<Conclusions>>  
Dévia. ax. gche sévère;  
IM antéros. ancien possible;  
Décalage ST, isch. myocardique lat. Élevée;  
I aVR aVL Onde T anormale;  
  
\*\*Le rapport doit être confirmé par un médecin\*\*

Médecin